



Méthodologie Les Top PER 2022

(document actualisé en septembre 2022)

- 1/ Jury
- 2/ Objectif
- 3/ Les prix
- 4/ Recueil et traitement des données
- 5/ Univers

Nouveau cette année : création d'une nouvelle catégorie « Meilleur service client »



2022

Méthodologie des TOP PER

1/ Le Jury

Le jury des TOP PER est composé de personnalités reconnues dans les mondes de l'assurance et de la finance. Aucun des membres ne travaille directement pour le compte d'un assureur, d'une banque ou d'un courtier commercialisant des PER.

En 2022, le jury est composé de Christopher Dembik, directeur de la recherche macroéconomique du Groupe Saxo Bank ; Isabelle Monin-Lafin, associée fondatrice d'Astrée Avocats ; Jehan de Castet, directeur général de FRIDAY France ; Christophe Tardy, directeur exécutif de Morningstar France ; Stéphane Baudin, président-fondateur d'IDAM.

2/ Objectifs

L'objectif des TOP PER est de récompenser les meilleurs PER individuels commercialisés sur le marché.

Créé en 2019 par la loi Pacte, le Plan d'épargne retraite individuel ou PERin constitue un nouvel outil dans le paysage de l'épargne en France, alliant règles homogènes avec les autres PER, fiscalité avantageuse sur les versements, transférabilité, souplesse à la sortie...

Le plan d'épargne retraite (PER) est devenu le principal outil d'épargne retraite en France et plus encore depuis que les anciens contrats retraite ne peuvent plus être souscrits depuis octobre 2020. Encore mal connu des Français, le PER présente des atouts indéniables, d'où l'intérêt de primer les meilleurs contrats pour favoriser leur notoriété.



3/ Les prix

Il y a 5 prix différents :

Le TOP du PER de la « meilleure innovation »

Ce prix récompense les évolutions apportées aux PER soit par l'ajout de nouveaux services, fonctionnalités et/ou supports financiers ou immobiliers à des PER existants, soit au travers de contrats nouvellement lancés (du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2022). Il s'agit de primer les PER jugés les plus en phase avec les besoins / aspirations des clients et/ou aux conditions de marché : souplesse sur les versements et à la sortie, pertinence de l'offre financière et/ou immobilière, placements responsables, expérience utilisateur, fonctionnalités, tarification...

Le TOP PER du « meilleur contrat TNS »

Ce prix récompense le PER offrant les caractéristiques les plus adaptées aux besoins des travailleurs non-salariés : choix de la déductibilité des versements (pro ou perso), souplesse lors de l'alimentation du contrat (âge du souscripteur, modulation des versements) et à la sortie (capital uniquement, capital fractionné sans limitation, rente avec le maximum d'options), services associés...

Le TOP PER du « Meilleur service client »

Ce prix récompense l'intermédiaire proposant une expérience utilisateurs de qualité et une bonne qualité de service aux clients : plateforme téléphonique (qualification des conseillers...), échanges électroniques (réactivité et qualité des réponses mail, utilisation des réseaux sociaux), aide à la souscription, application mobile...

Le TOP PER du « Meilleur contrat ISR »

Ce prix récompense le PER offrant la meilleure offre éco-responsable : choix de fonds labellisés ISR / Greenfin / Finansol, choix de fonds « bas carbone », exclusion de fonds « bruns » dans l'offre d'UC, choix d'un profil de gestion ou d'un mandat ISR / éco-responsable

Le Prix spécial de la rédaction de ToutSurMesFinances.com

Ce prix est décerné au meilleur PER du moment selon les journalistes de la rédaction du média en ligne ToutSurMesFinances.com.

Le Grand Prix du jury du TOP PER

Il s'agit du « coup de cœur » des jurés. Ce prix doit être décerné à l'unanimité. Il peut couronner un contrat déjà primé dans le palmarès.



4/ Recueil et traitement des données

Recueil des données

Sur l'interface de remplissage des questionnaires, nous demandons aux postulants de remplir les champs suivants :

INFORMATIONS GENERALES

Nom du PER

Gestionnaire

Souscripteur autorisé (si gestionnaire assureur)

Date de début de commercialisation

STATISTIQUES

Nombre de souscripteurs / adhérents (au 31/12 n-1)

Montant de l'encours au 31/12 n-1

SOUSCRIPTION / ALIMENTATION

Âge maximum à la souscription

Âge maximum pour verser

Versement initial minimum à l'ouverture

Versements libres (montant minimum)

Versements programmés (montant minimum mensuel et trimestriel)

Versements volontaires déductibles possibles

Modulation des versements programmés à tout moment (augmenter, diminuer ou interrompre)

Versements non déductibles possibles

TRANSFERT

Frais de transfert PER vers PER

Transferts entrants possibles

Process de suivi des transferts

ALLOCATION DE L'ÉPARGNE

Contrat multi-poches

Allocation Horizon Retraite (nombre, caractéristiques, nom)

Autre gestion pilotée (nombre de grilles, caractéristiques, nom)

Gestion libre / individuelle

Nombre de fonds disponibles au total (fonds small&mid caps cotées, fonds de private equity, fonds d'infrastructures, ETF)

ToutSurMesFinances.com – 56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris – Tel : (33) 1 70 08 58 40

SAS au capital de 349 240 Euros

SIRET : 344 189 998 00075



Nombre de fonds immobiliers (dont SCPI, SC/SCI, OPCI)
Nombre d'actions en direct / investissement minimum par ligne
Rendement 2021 du fonds en euros (si gestionnaire assureur)

ISR

Nombre de fonds labellisés ISR, Greenfin, Finansol, France Relance
Nombre de fonds bas carbone / transition écologique
Exclusion de fonds de la sélection d'UC sur critères ISR / non-compatibilité avec la trajectoire +2°C max.
Gestion sous mandat ISR
Reversement d'une partie du CA à des associations
Démarche ISR/RSE déclinée au sein du contrat / de la société

FRAIS

Frais sur versements maximum
Frais de gestion :

- gestion pilotée à horizon
- gestion pilotée classique
- gestion libre (sur UC)
- Si gestionnaire assureur : Fonds en euros

Frais d'arbitrage
Frais sur arrérages de rente
Frais sur fonds en euros en phase d'épargne
Frais sur fonds en euros en phase de rente
Frais de sortie

PRESTATIONS

Rachat unique
Sortie en capital fractionné
Options de rente (réversible, avec annuités garanties, avec indexation, option doublement, autres options)
Combinaison de différentes solutions à la sortie
Obligation de liquidation à la retraite
Rachat par compartiment

Garanties de prévoyance :

- Plancher décès
- Garantie de bonne fin / exonération de cotisations
- Autres

OPÉRATIONS EN LIGNE

Souscription 100% en ligne
Versements en ligne
Arbitrages en ligne
Demande de rachat en ligne

ToutSurMesFinances.com – 56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris – Tel : (33) 1 70 08 58 40
SAS au capital de 349 240 Euros
SIRET : 344 189 998 00075



Aide à la souscription
Aide au choix des supports
Reporting en ligne
Application mobile de gestion
Automatisation du conseil (robo-advisor)

SERVICE CLIENT (si distribution directe)

Horaires de la hotline (lundi-vendredi)

Caractéristiques du service client (cocher la case si oui) :

- Hotline interne
- Hotline externe
- Ouverture le week-end
- Présence sur les réseaux sociaux
- Accueil physique possible à tout moment
- Accueil physique possible sur RDV

Qualification minimum des conseillers (diplôme)

Champ d'intervention des conseillers :

- aide à la souscription
- actes administratifs
- allocation d'actifs
- bilan et conseil patrimonial

SERVICES ASSOCIÉS

Bilan / diagnostic retraite complet préalable (y.c. régimes obligatoires de base et complémentaires)

Accompagnement spécifique en cas de transfert entrant

Existence d'un fonds d'action sociale

VIE DU CONTRAT

Quelles ont été les évolutions intervenues sur ce contrat en année n-1 ?

Quelles ont été les nouveautés/innovations apportées en année n-1 ?

Recueil des données

Les membres du jury reçoivent chacun un identifiant et un code personnel leur permettant de consulter les questionnaires renseignés sur l'Extranet sécurisé. Après la clôture des questionnaires en ligne, les jurés sont réunis pour débattre ensemble de leurs choix respectifs, en présence d'Olivier Brunet, rédacteur en chef du Pôle Web de ToutSurMesFinances.com et de Jean-Philippe Dubosc, rédacteur en chef du Pôle Contenu de ToutSurMesFinances.com. Les lauréats sont choisis à la majorité absolue, à l'exception du Prix spécial du jury qui requiert l'unanimité des jurés.

Trois lauréats sont primés par catégorie : le TOP d'Or, le TOP d'Argent et le TOP de Bronze.



4/ Univers

Tous les assureurs, banques et courtiers en assurances ou en placements financiers, qui commercialisent des PER peuvent postuler aux TOP PER 2022, quel que soit le canal de distribution (banque, réseau salarié, agents généraux, courtiers, CIF, Internet...).

Les contrats doivent être en cours de commercialisation au 30 juin 2022.
